

Conseil de l'ISPB du mardi 23 septembre 2014

Collège professeurs : R. BOULIEU, F. FALSON, H. FESSI, J. GUITTON, F. LOCHER, F. MORFIN, N. WALCHSHOFER

Collège autres enseignants chercheurs : R. BESANCON, S. BOURGEOIS, K. CHIKH, T. LOMBERGET, A. MULARONI, L. ROCHEBLAVE, S. SENTIS, H.M. SPATH

Collège biatss : E. GRISARD

Collège étudiants : E. COMTE, M. FOURNIER, R. PARIS, M. TESSONNEAU, M. SOLANO, G. JONCQUIERT, M. PERIMONY, B. KO, Q. BECHERAS

Collège personnalités extérieures : S. BONNEFOY, C. DUSSART, B. POGGI, A.S. MALACHANE, J. VOCKMANN

Assistaient : C. VINCIGUERRA – P. GABRIELE

1- Validation du compte-rendu du conseil du 28 août

Le compte-rendu est approuvé avec une abstention.

2- Plateforme Biotop (A. MULARONI)

Suite aux remarques du conseil du mois d'août, M.A.Bolzinger, A. Mularoni et Ph. Lawton se sont réunis pour faire une analyse des risques : il apparaît que depuis 2009, l'environnement socio économique a changé. Au niveau national, il a Biopractice à Nantes qui fonctionne depuis 2 ans et qui fonctionnera depuis 4 ans quand la plateforme sera finalisée à Lyon.

L'IMT forme déjà des techniciens supérieurs en biotechnologie : il utilise les locaux du Génomole d'Evry et un projet est en cours à Tours afin développer une plateforme pour fin 2015.

Au niveau local, Bioaster a mis en place des formations continues en bioproduction assurées par des anciens de Sanofi Pasteur.

Par rapport aux ressources financières, le budget de l'IPIL est basé pour les 2/3 sur les ressources de la taxe d'apprentissage. Une réforme prévue en 2015 fait que la redistribution sera différente. La région devrait récupérer 50 % de la taxe au lieu de 26 %, la taxe barème passe de 43 % à 20 % et sera donc redirigée vers la taxe quota. Cette taxe quota va changer également. Actuellement nous sommes habilités à la percevoir pour un diplôme de niveau I (bac + 5) avec un cumul possible avec le niveau II, mais dans la nouvelle réglementation le cumul ne sera plus possible. Tous ces éléments font que nous devons nous attendre à une diminution importante des rentrées de la taxe d'apprentissage.

Quant au volet ressources humaines, il est également incertain car il faudra du personnel pour le bon fonctionnement de la plateforme et la création de postes à l'université est extrêmement difficile.

L'IPIL au vu de ces éléments suspend le projet en l'état, souhaite redimensionner la plateforme

pour une configuration plus modeste et donc ne dépose pas de projet sur l'appel d'offres FOCAL.

J.VOLCKMANN rappelle que le conseil avait voté positivement le projet à condition que le travail sur les risques soit fait et qu'il y ait une réflexion des porteurs du projet.

N. WALCHSHOFFER demande si le projet est abandonné.

A. MULARONI répond que les porteurs du projet doivent se réunir dans le mois à venir pour prendre une décision sur la faisabilité d'un nouveau projet ou pas.

E.GRISARD demande ce qu'il en est pour le coût des travaux déjà engagés.

A.MULARONI répond que pour l'APS et le diagnostic amiante, une somme a été engagée que l'IPIL paiera.

K. CHIKH demande qu'elle est la deadline pour connaître le devenir de l'argent Lyon 1 et ISPB engagé.

C. VINCIGUERRA explique que l'argent est sur une ligne de PPI, qu'il y aura des frais à payer sur engagement des études et la résiliation de contrats mais que le report des crédits sur un plan B est possible ; il faut négocier avec l'université afin de ne pas perdre les sommes.

H. FESSI pense que la plateforme correspond à un besoin ; l'université ne s'élèvera pas contre le plan B.

A.MULARONI souligne qu'il faudra que le plan B soit rapide afin d'aller chercher des marchés dans un environnement concurrentiel et qu'il faut du personnel pour mener à bien le projet dans un contexte difficile.

F. LOCHER se déclare un peu déçu de l'abandon du projet initial qui a nécessité beaucoup de démarches et de travail. D'autre part, il avait été évoqué le fait qu'il fallait 4 ou 5 sites de bioproduction en France et pour l'instant ce n'est pas le cas.

A.MULARONI répond qu'effectivement le projet a nécessité énormément d'heures de travail mais que la somme de 2,5 millions d'Euros est un très gros investissement et comme évoqué précédemment, il faut s'assurer que la plateforme puisse s'autofinancer avec des moyens en personnel, à l'avenir, dans un contexte changeant.

J.VOLCKMANN résume en disant que le conseil du mois d'août avait donné son approbation pour le projet en soulevant un certain nombre de discussions et donc à partir de là, il faut trouver un moyen pour faire avancer les choses ; un gros travail a été entrepris, il est à valoriser. Il faut un retour le plus tôt possible soit sur l'abandon du projet soit sur un plan B à redéfinir : une super salle de TP ou autre chose et que le projet soit chiffré.

3- Campagne de recrutement des enseignants-chercheurs et BIATSS 2015

3.1. Biatss (Annexes 1)

Il y a quatre demandes pour des postes Biatss. En cas de départ à la retraite ou de démission, le poste n'est pas automatiquement remis à la composante ; il faut faire une demande de maintien. Les demandes de maintien ne sont pas à classer. Par contre, il faut classer les demandes de création.

Nous avons donc une demande de maintien pour un poste d'IGR au CRCL en raison du départ du J. VENDRELL qui travaille avec Pascale COHEN et une autre demande de

maintien pour le poste de technicien en raison du départ à la retraite en septembre 2015 de G. CONOD NARDI en pharmacie galénique.

Nous demandons également la création par redéploiement du poste d'IGE de Serge Balter, parti à la retraite en Août 2014, de deux postes en scolarité. Les activités de scolarité ont augmenté à cause de la réforme et la création du M1 et M2 cancérologie. Les stages officinaux ont quasiment doublé avec la possibilité de les faire en deux fois (après la PACES, après la 2^{ème} année), une augmentation des UELC qui sont passées de 2 UE à valider sur 3 ans (2, 3 et 4^{èmes} années) à 2 UELC pour chaque année, de la 2^{ème} à la 5^{ème} année. On comptabilise une cinquantaine d'UELC.

N. WALCHSHOFFER demande pourquoi les postes ne sont pas discutés en commission recherche.

C.VINCIGUERRA répond que les postes Biatss sont toujours discutés au Conseil et ensuite un interclassement est fait avec les autres composantes en santé.

S. SENTIS demande si cela n'a été évoqué à la commission du personnel ISPB.

C. VINCIGUERRA répond qu'effectivement les postes de G. CONOD NARDI et S. BALTER ont été discutés en commission du personnel. Pour précision, il y a actuellement une seule personne sur le poste vacant de S. BALTER et il faut que nous négocions un second poste soit pour janvier 2015 soit pour septembre 2015.

N. WALCHSHOFFER souhaiterait qu'il y ait un appel à demande de création pour les postes Biatss.

S. SENTIS souhaite savoir comment se fait l'interclassement santé.

C. VINCIGUERRA répond que la priorité au niveau santé depuis 2014 est les postes de scolarité pour stabiliser les scolarités santé, toutes en sous-effectif. Nous avons obtenu l'année dernière un poste Fioraso pour pouvoir mettre quelqu'un de stable.

A.MULARONI demande combien il y a de postes contractuels à la scolarité pharmacie.

C.VINCIGUERRA répond qu'il y en a encore deux, c'est pourquoi on demande la transformation du poste d'IGE catégorie A en deux postes Adjoint techniques catégorie C.

Les membres des conseils votent :

- Pour le maintien du poste d'IGR au CRCL

A : oui 73,53 %

B : non 17,65 %

C : Abstention 8,82 %

- Pour le maintien du poste de G. CONOD NARDI

A : oui 73,53%

B : non 14,71 %

C : Abstention 11,76 %

- le redéploiement du poste IGE en 2 postes d'adjoints en scolarité

A : oui 88,24 %

B : non 5,88 %

C : Abstention 5,88 %

S. SENTIS souhaite que les postes de titularité à demander en priorité soient actés dans le compte-rendu.

3.2 – Enseignants chercheurs (Annexes 2)

Nous avons appris il y a dix jours que la vacance d'un poste de professeur est reporté en 2016, il n'y a donc plus de poste de professeur vacant.

En ce qui concerne les postes de MCU, sur les trois postes vacants, le poste de B. ASTIER en pharmacologie a déjà été transformé en poste hospitalo-universitaire au conseil de juillet 2014. Il reste 2 postes vacants. Nous pouvons en demander deux sur la liste principale et un sur liste complémentaire au vu de la lettre de cadrage.

S. SENTIS approuve en disant que le calcul fait 2,6 postes mais nous pouvons donc demander trois postes, d'autres composantes le font.

Chaque département pédagogique présente ses demandes : deux demandes de professeur, une en Biophysique et une en Cancérologie, quatre demandes de poste de maître de conférences : une en pharmacie galénique, une en parasitologie, une en mycologie médicale et une en communication pour laquelle il faudra trouver un terme plus approprié que communication pour faire ressortir l'orientation dans la relation soignant-patient axé sur la communication participative.

K. CHIKH et A. PUISIEUX présentent la demande de professeur en oncologie dépendant du département des sciences biomédicales B.

Le département comprend plusieurs disciplines : biologie moléculaire, biologie cellulaire, biochimie, biotechnologie avec 2 enseignants rangs A et 10 rangs B.

La demande de poste est pour la promotion d'une personne, le poste ayant une connotation oncologie. La personne pour laquelle le poste est demandé est coresponsable de l'UE oncologie de 4^{ème} année, responsable de la filière recherche ; elle encadre le projet recherche en 6^{ème} année et elle est responsable du master oncologie.

A.PUISIEUX précise que si la personne maître de conférences est promue professeur, le poste de maître de conférences pourra être redéployé au sein de l'ISPB. Le CRCL est soutenu par l'Inserm, le CNRS, le CLB pour la recherche fondamentale et de transfert. Il est composé de 3 départements et 23 équipes soit 117 chercheurs – 420 membres. Il a été mis en place en 2011 et a reçu une très bonne évaluation par l'AERES. Sa structure est reconnue au niveau national et a permis la création d'un laboratoire d'excellence, DEVweCAN, un site de recherche en oncologie en lien avec la recherche fondamentale et appliquée en oncologie : comment une cellule devient cancéreuse et comment elle échappe aux mécanismes de protection, à l'immuno surveillance, à des systèmes intrinsèques et comment les cellules s'adaptent pour devenir résistantes. Le projet de recherche de la candidate est l'étude du rôle de microARN. Elle compte 32 publications internationales, 1 brevet international, elle encadre 2 doctorants, 6 étudiants M2R, elle est porteuse de 10

financements depuis 2009 et reviewer pour une dizaine de journaux scientifiques internationaux.

Le CRCL est en lien étroit avec l'ISPB, il compte 9 enseignants chercheurs de l'ISPB.

Les membres du conseil n'ont pas de questions.

R. COHEN présente la demande de poste de professeur en physique-biophysique.

Cette demande est également pour promouvoir un collègue maître de conférences.

En 2012, il y avait 6 enseignants chercheurs en physique-biophysique répartis en U et HU, maître de conférences et professeurs de façon équilibrée.

En 2013, il y a eu le redéploiement du poste de H. DECHAUD (valence en biologie). Il reste donc 5 enseignants chercheurs pour 1095 H eq TD soit 5,7 ETP.

Il convient donc de conserver l'effectif et de préparer le départ à la retraite de R. COHEN en septembre 2016 et de conserver l'équilibre rang A et B.

Les enseignements concernent la PACES sur le site Est et Sud (30 % des enseignements de l'UE 3), les enseignements en filière internat et en filière ingénieur avec une coresponsabilité sur cette filière et également des masters et des DES.

La coordination des enseignements réalisés sont en PACES (80 h) UE 3, pour l'UE2.14 « sciences biologiques 2 », en UE 2.16 : « formulation, fabrication et aspects biopharmaceutiques des médicaments, introduction à la rhéologie », en M2 ISM : « rhéologie, viscoélasticité, mécaniques des fluides » et en filière pharmacie ingénieur (50 h).

L'unité d'accueil de recherche est l'UMR CNRS 5513, laboratoire de tribologie et dynamique des systèmes, évaluation A+ par l'AERES. La thématique est l'ingénierie pour la santé : recherche translationnelle entre l'ingénierie pour la santé, les sciences pharmaceutiques et biologiques et des disciplines médicales hospitalières. L'Unité est partenaire de l'équipe IVTV (Ingénierie et vieillissement des tissus vivants), des Labex Imusts et SISE MANUTECH, membre de l'Institut Carnot, membre du laboratoire associé Elyt Lab (Ecole centrale), Mateis et Lamcos (INSA) et Université de TOHOKU au Japon.

F. LOCHER demande si le poste de professeur est obtenu s'il y a redéploiement du poste de maître de conférences.

R. Cohen répond positivement.

A.MULARONI demande si l'Ecole Centrale fait partie de Lyon 1.

C.VINCIGUERRA répond négativement mais en revanche elle fait partie de la COMUE.

R.COHEN précise que le poste de PU-PH sera redéployé à son départ puisqu'il est uniquement demandé un poste de PU. Un début de remplacement va se faire avec la nomination d'un AHU au 1^{er} novembre.

N. WALCHSHOFFER demande quel sera l'effectif avec l'AHU.

R. COHEN répond qu'à partir du 1^{er} novembre avec un AHU en plus, l'effectif sera de: 5,3 ETP.

C.VINCIGUERRA précise qu'un poste d' AHU sert à préparer le départ à la retraite de quelqu'un, mais qu'il n'a pas vocation à rester dans une discipline car il est ensuite redéployé vers d'autres disciplines.

N. WALCHSHOFER résume en disant que le candidat prend le poste PU, le poste de MCU repart dans le pot commun, l'AHU devient MCUPH et le poste PUPH repartira dans la communauté.

S. SENTIS précise que s'il y a promotion du MCU actuel, le poste MCU est libéré et un poste MCUPH sera transformé en PUPH.

C.VINCIGUERRA répond que le poste du PUPH libéré par R. COHEN ne sera pas maintenu en biophysique.

S. BOURGEOIS explique que la discipline souhaiterait rester à l'équilibre U et HU.

A. DOLEANS présente la demande du poste de MCU en parasitologie mycologie.

Le poste dépend du département des Sciences Biomédicales A : section 87, la thématique de recherche est sur les interactions hôtes-vecteurs- parasites dans les infections par des trypanosomatidae.

L'équipe pédagogique est composée d'un 1 PU et 2 MCU ; les disciplines sont la parasitologie, la mycologie et aussi organisation animale et biodiversité. Les enseignements représentent 720 heures de la 2^{ème} à la 4, UELC, Masters IPIL soit 240 h par enseignant.

En ce qui concerne la recherche, l'équipe est membre de l'UMR INTERTRYP, la thématique est « approches diagnostiques, thérapeutiques et pronostiques antiparasitaires », avec des collaborations extérieures avec l'INSA et Paris XI et intra ISPB avec l'EA 4446 du Pr. LE BORGNE. Elle assure le suivi et prise en charge de contrats européens. Ph. LAWTON précise que l'équipe a été notée très favorablement par l'AERES.

La demande de ce poste permettrait de renforcer l'équipe pédagogique qui est investie dans de nombreux enseignements et renforcer l'équipe de recherche suite à la contractualisation.

J.VOLCKMANN demande si à l'IPIL, les interventions concernent la filière de M. LAWTON en bioproduction.

Ph. LAWTON répond positivement ; l'enseignement est déjà existant dans le master et estime qu'il y a un gros besoin d'un poste pour développer la recherche.

A. DOLEANS précise que pour l'enseignement, il s'agit d'enseignements coordonnés et l'enseignant serait nécessaire.

N. WALCHSHOFER souhaite savoir si l'habilitation du master ISM est toujours d'actualité.

A.MULARONI répond que l'autoévaluation a été faite et que maintenant il va falloir faire un nouveau projet.

F. LOCHER demande pourquoi il y a toujours séparation entre la mycologie médicale et fondamentale

Ph. LAWTON répond que la section 87 du CNU et la tradition universitaire en France ne reconnaissent comme discipline que la parasitologie et mycologie médicale, la mycologie fondamentale (cryptogamie) est rattachée à la botanique, quant à la mycologie industrielle, c'est une particularité historique de l'ISPB

F. MORFIN souligne que les enseignements sont déjà partagés dans les différentes disciplines du département.

S. SENTIS demande si un intitulé plus transversal sur plusieurs disciplines ne serait pas à envisager.

A.DOLEANS dit que le poste est plus orienté parasitologie sur le volant recherche.

N. WALCHSHOFER dit que si une demi charge d'enseignement suffit, l'enseignant recruté pourrait faire une partie parasitologie et une partie mycologie.

F.MORFIN et A DOLEANS répondent que le département n'est pas cloisonné ; il y a beaucoup de mutualisation et d'interaction en enseignements au niveau des TP.

S.MICHALET présente la demande de poste en pharmacognosie, substances naturelles bioactives, multidrug résistance bactérienne et pompes à efflux.

Pour le volet enseignement, la discipline intervient de la 1^{ère} à la 3^{ème} année pour 550 heures, en majorité en 2^{ème} année mais également en filière officine (107,5 heures), pour le Master science médicament et pour le DIU phytothérapie qui tourne 1 an sur 2 avec Marseille soit 187,5 heures.

Actuellement, il y a 3 enseignants et il y a un déficit de 1,8 poste et si nous ne comptons pas le D.U. 1,5 de déficit. Le point fort est la forte implication en filière officine avec la nouvelle maquette en phytothérapie. Les besoins en enseignements dans la FCB sont en 2^{ème} année : UE 2.12. « biodiversité et bioévolution des règnes végétal et animal et 2.13 « pharmacognosie », en 3^{ème} année et en 4^{ème} année dans l'UE « pathologies, sciences biologiques et thérapeutiques ».

Le volet recherche se situe dans l'UMR 5557, mycologie microbienne. Il y a 3 thématiques : étude de l'influence de facteurs environnementaux sur l'expression métabolique d'un partenaire dans un écosystème, caractérisation de molécules à activité biologique impliquées dans divers processus d'interactions biotiques, chimiobiodiversité et applications potentielles : mise en place d'une base de données pour la caractérisation de métabolites secondaires végétaux. Le travail se réalise au sein d'une plateforme CESN (Centre d'études

des substances naturelles) avec des partenariats académiques (USTH, Lyon 1, Nantes..) et industriels (Sanofi, BASF...).

S. SENTIS demande comment l'ensemble des cours est assuré avec 3 enseignants chercheurs ?

S.MICHALET répond avec l'aide d'un ATER ou d'enseignants vacataires.

S. MICHALET précise que le potentiel d'enseignement a été calculé par rapport à Gasel.

P. NEBOIS demande combien d'heures d'enseignement sont effectuées pour l'USTH.

S. MICHALET répond 17 heures.

A.MULARONI souhaite savoir si M.E. DE BETTIGNY est comptabilisée.

S. MICHALET répond que suite à son congé de maternité, elle ne reviendra pas donc elle n'est pas comptée.

C.VINCIGUERRA précise que du point de vue administratif, un congé maternité suivi d'un congé parental permet une compensation par rapport au droit de tirage de 192 h que nous pouvons mettre sur des enseignements. Le poste n'est pas considéré comme vacant.

R. BOULIEU précise que la discipline a du faire des choix et, en ce qui concerne le master sciences du médicament, une UE optionnelle n'a pas été ouverte à cause du déficit d'enseignants.

S. BOUGEOIS présente la demande de poste en pharmacie galénique.

En 2014, deux départs en retraite ont eu lieu : P. SEBERT est remplacé mais pas J. Bardon. Un support de MCU a été libéré par la promotion de M.A. BOLZINGER. Il y a actuellement 9 enseignants chercheurs statutaires plus 1 AHU, 2 en disponibilité sont compensés par 1 ATER (potentiellement un second ATER qui doit être recruté). Il y a également 2 ACE en dernière année. Ceci représente 2478 H ETD soit 12,9 ETP. A la rentrée 2015, il y aura dans cette discipline 9,5 ETP + 1 AHU.

Les enseignements à réaliser sont en PACES, en FCB en 3 et 4^{ème} années, dans la filière industrie, dans le Master Ingénierie pour la Santé et le Médicament sur le parcours pharmacie industrielle ainsi que dans le Master Sciences du Médicament.

En 6^{ème} année, en 2015, devraient apparaître des TP en filière officine, préparation galénique.

L'Unité d'accueil de recherche est le LAGEP UMR-CNRS 5007 (Pr. H. Fessi) Laboratoire d'Automatique et de Génie des Procédés (A AERES 2010) – Equipe GEPHARM (Génie Pharmacotechnique). C'est un laboratoire pluridisciplinaire : Sciences et technologies de l'information et de l'Ingénierie - Génie Pharmacotechnique composé de 4 équipes de recherche thématiques. L'équipe concernée par le poste demandé est l'équipe GEPHARM :

formulation de systèmes de transport et de vectorisation de principes actifs pour des applications pharmaceutiques, cosmétiques et de diagnostic. Les axes de recherche du MCU recruté seraient :

- Le développement de formes galéniques innovantes (comprimés spéciaux, films, formes orodispersibles,...), encapsulation de PA et mise au point de formes pharmaceutiques à libération contrôlée
- Le développement de méthodes de caractérisation physico-chimique et biopharmaceutique :

mise en place de nouvelles collaborations académiques et industrielles

L'Unité est partenaire d'Equipex (plateforme IVTV), de Labex (Imust Institut des Sciences et Technologies Multi-échelles), Membre de l'Institut Carnot I@L (ingénierie@lyon), Membre de l'Institut de Chimie de Lyon (ICL).

P. NEBOIS demande s'il y a une compensation pour la personne en disponibilité.

C.VINCIGUERRA répond qu'il n'y a pas de compensation ; donc nous demandons un ATER.

S. BOURGEOIS précise que l'échéance de la disponibilité de S. KHENNICHE est 2016 donc il faudra voir si on envisage de demander un poste pour la campagne d'emploi 2016.

H. SPATH présente la demande du poste de MCU en communication.

Après discussion sur la mise en place de la réforme avec les officinaux, les hospitaliers, les biologistes, il a été constaté que les étudiants avaient globalement beaucoup de connaissances mais ne savent pas faire l'analyse des informations reçues, ni bien les expliquer à leurs collègues et patients.

Actuellement, il y a uniquement des enseignants vacataires extérieurs à Lyon 1 qui assurent au total 400 h ED en 2^{ème} et 3^{ème} année avec également des interventions en 5^{ème} année, ce qui est un équivalent d'un peu plus d'un poste complet. Il convient d'améliorer la communication entre collègues, en ville et à l'hôpital, entre pharmaciens et médecins, entre pharmaciens et infirmières pour préparer nos étudiants à la vie professionnelle.

En ce qui concerne l'Equipe de recherche, elle est pluridisciplinaire pour une recherche appliquée à développer dans le domaine communication en sociologie, sur la complexité des traitements, développer par exemple le travail en cancérologie entre spécialistes mais aussi la communication envers les patients.

A.S. MALACHANE demande si la personne recrutée devra avoir une formation médicale.

H.SPATH répond que la priorité est que la personne ait un diplôme de sociologie lié à l'éducation appliquée à la santé.

C. VINCIGUERRA souligne qu'il faut un spécialiste en communication dans la relation soignant-soigné.

F. LOCHER souligne qu'il n'y a pas de partage avec une section pharmaceutique, pourquoi ne pas faire une double section 71 ou 72 avec une section 85 ou 86 en terme de communication sur le recrutement et en terme d'affichage ce serait mieux car le choix de la section semble avoir été fait plus par rapport à la recherche.

C.VINCIGUERRA répond qu'après discussion avec l'équipe de recherche, celle-ci a conseillé une section 72 plutôt que 71, basée plus sur un profil de communicant et de plus, les recrutements sur deux sections sont trop problématiques. Le « deal » est qu'il y ait des personnes ISPB dans le comité de sélection. Le choix de la section se fait par rapport à la recherche, histoire des sciences.

Après ces présentations, C.VINCIGUERRA rappelle que nous pouvons nous appuyer sur les avis des commissions scientifiques et pédagogiques présentées lors du dernier conseil pour avoir un éclairage sur les postes.

N. WALCHSHOFER précise concernant l'avis de la commission de pédagogie que le pourcentage est à relativiser car il y a des postes en plus qui ont été exposés.

S. SENTIS présentent les SWOT sur les différents postes (ANNEXE 3)

*** les postes de maitres de conférences**

- GALENIQUE

Les points forts : en Galénique, la discipline est à l'interface avec de nombreuses autres disciplines, l'équipe de recherche est bien évaluée (classée A par l'AERES en 2010).

Les opportunités : un vivier intéressant de candidats pharmaciens galénistes ainsi que de nouvelles perspectives de recherche.

Le risque : l'avenir de l'UMR lors du départ à la retraite de son directeur le Pr. FESSI.

H. FESSI répond que l'UMR sera évaluée en janvier 2015 et que S. BRIANCON va la diriger à partir de 2016.

S. SENTIS soulève la difficulté de trouver des ATER dans la discipline et demande ce qu'il en est du vivier.

S. BOURGEOIS répond que le recrutement d'un ATER est incertain car les candidats restent sur leurs postes ATER dans d'autres facultés et préfèrent des contrats post doctorats mais constituent un vivier de postes pour les MCU.

- PARASITOLOGIE ET MYCOLOGIE MEDICALE

Les points forts : L'UMR est organisée en 4 axes thématiques ce qui permet de la souplesse et de l'évolutivité. Elle a de nombreuses collaborations avec l'INSA et Paris XI et une contractualisation acquise.

Le point faible est que l'UMR se situe sur plusieurs sites.

Les opportunités : la recherche, les labex et labels, les sources de financement.

Les risques : le budget et effectif en réduction pour les partenaires (CIRAD, IRD).

- LA PHARMACOGNOSIE

Les points forts : une thématique émergente, un contexte environnemental favorable, une équipe de faible effectif

Le point faible : concurrence nationale et internationale sur la résistance aux antimicrobiens

Les opportunités : la collaboration avec des scientifiques du milieu hospitalier ; le développement de l'équipe de recherche de l'USTH à Hanoi.

Les risques : la mise en place d'une équipe de recherche de l'USTH n'est pas systématiquement valorisable sous forme de publications scientifiques.

- COMMUNICATION, SANTE, SOCIETE

Les points forts : développement des recherches transversales en médecine et pharmacie ; justification de recherche dans une université ayant beaucoup d'étudiants en santé.

Les points faibles : l'absence actuelle de collaboration avec des hospitalo-universitaires de l'ISPB.

Les opportunités : la recherche multidisciplinaire associant chercheurs en sciences sociales, communication-information, professionnels de santé et patients ; renforcement de la collaboration entre enseignants chercheurs ISPB et enseignants chercheurs en SHS sur la santé.

Les risques : le candidat doit avoir une expérience en recherche en terrain hospitalier

*** Les postes de professeurs**

- PHYSIQUE - BIOPHYSIQUE

Les points forts : équipe de recherche évaluée A+ par l'AERES : visibilité nationale et internationale ; recherche translationnelle entre l'ingénierie pour la santé, les sciences pharmaceutiques et biologiques et des disciplines médicales hospitalières.

Les points faibles : unité d'accueil non contractualisée Lyon 1 mais COMUE.

Les opportunités : entrée de Lyon 1 à l'Ecole Centrale ; renforcement des collaborations entre le LTDS et l'ISPB.

- BIOCHIMIE, CANCEROLOGIE

Les points forts : enrichissement du pôle d'excellence « cancer » de Lyon ; fort soutien du CRCL

Le CRCL est une structure de recherche à visibilité nationale et internationale.

Les points faibles : profil de recrutement large car absence de priorité scientifique justifiant un poste de PU.

Les opportunités : le nombre important d'équipes du CRCL qui permet un éventail large de thématiques de recherche.

Les risques : comment évaluer en l'absence de fléchage du poste vers une équipe une bonne intégration en termes de leadership, de mutualisation des moyens, axes.

Avant le vote, L. ROCHEBLAVE demande si on fait remonter un poste de professeur et si

oui, on voit ensuite si on le met en liste complémentaire.

Le conseil vote tout d'abord pour savoir s'il est opportun de faire remonter un poste de professeur et ensuite si la réponse est positive le conseil votera pour savoir s'il est mis en liste principale ou liste complémentaire.

A la question fait-on remonter un poste de professeur :

A : OUI	68,57 %
B : NON	31,43 %
C : Abstention	

En liste principale oui ou non :

A : OUI	40 %
B : NON	60 %
C : Abstention	

Nous ferons donc remonter 2 postes de maitres de conférences en liste principale et un poste de professeur en liste complémentaire.

Le conseil vote sur le poste qui sera classé premier :

A – Communication	48,57 %
B _ Parasitologie	2,86 %
C – Pharmacie galénique	22,86 %
D – Pharmacognosie	25,71 %
E - Abstention	

Le conseil vote sur le poste qui sera classé second :

B –Parasitologie	11,43 %
C- Pharmacie galénique	54,29 %
D- Pharmacognosie	28,57 %
E- Abstention	5,71 %

Le conseil vote sur le poste de professeur que nous ferons remonter en liste complémentaire

A : biophysique	34,26 %
B : cancérologie	62,86 %
C : abstention	2,86 %

En conclusion : deux postes de maitres de conférences en liste principale : postes « Communication » et « Pharmacie Galénique » et un poste de professeur en liste complémentaire : Poste « Biochimie - Cancérologie ».

En ce qui concerne la campagne hospitalo-universitaire : il est proposé le prêt d'un poste de PU-PH de médecine à l'ISPB pour nommer Frédéric Laurent (Bactériologie) en septembre 2015. Le

poste sera rendu à médecine lors du départ à la retraite du Pr Freney.

N. WALCHSHOFER souligne qu'ainsi on attribue le poste à la bactériologie de fait.

C. VINCIGUERRA répond positivement si le conseil le décide.

Les membres du conseil votent sur cette proposition

A : OUI	62,86 %
B : NON	28,57 %
C : ABSTENTION	8,57 %

4- Projets FOCAL (Annexes 4)

Il y a deux propositions qui ont été envoyées aux membres du Conseil : une pour le jardin botanique une autre pour la salle de simulation d'officine.

C.VINCIGUERRA est d'avis d'augmenter le coût pour le jardin botanique afin de faire un projet à hauteur de 10 000 euros.

Au niveau de la rénovation de la plateforme simulation officine : il faut augmenter le montant demandé en central à 120 000 euros sur les 170 000 euros.

Les membres du conseil valident les deux propositions.

5- Désignation d'un représentant au CROP de la faculté (Annexe 5)

C.VINCIGUERRA explique que V. SIRANYAN est nommée au niveau national et ne peut plus représenter l'ISPB au niveau régional.

F. LOCHER a déposé sa candidature.

Sa lettre de candidature explique qu'il serait naturel que le responsable de la filière officine soit le représentant de l'ISPB au CROP, mais que cela n'est pas possible pour l'instant. D'où sa candidature.

C.VINCIGUERRA demande si dans l'avenir il y a une candidature structurée de la filière officine, si F. LOCHER s'engage à démissionner.

F. LOCHER répond par l'affirmative, en précisant qu'il n'est pas « éternel » et que de toute façon, il va y avoir une réorganisation au niveau des conseils régionaux et par conséquent il faudra voter à nouveau.

Les membres du conseil votent sur la candidature :

A : oui	76,47 %
B : non	5,88 %
N : Abstention	17,65 %

6 -Modifications des MCC UEC3 de DFASP2 (Annexe 6)

K. CHIKH présente les modifications de l'UEC3.

Lors de la réflexion sur la maquette de la 5A, les directives de la commission nationale pédagogique des études de Pharmacie ont été prises en compte. Il était notamment suggéré d'inclure un enseignement permettant aux étudiants de se familiariser avec la recherche qui bien sûr pourra être retrouvée lors des stages d'internat dans les CHU. Les points mentionnés dans ces directives étaient :

- Mise en situation.
- Lecture critique d'articles (développement du sens critique).
- Bibliographie / Logiciels de bibliographie.
- Méthodologie (approfondir les outils de base aux travaux de recherche),évaluation de méthodes en biologie, épidémiologie clinique, pharmaco-épidémiologie, pharmaco-économie, pharmacocinétique, dispositifs médicaux...

Par ailleurs, depuis plusieurs années les responsables de filière Internat incitent fortement les étudiants potentiellement intéressés par la filière Internat à s'inscrire en UE dites de M1 (UE Recherche Biomédicale de la composante Biologie humaine, UE M1 Sciences du médicament...) dès leur 2^{ème} année afin d'obtenir le grade M1 avant leur Internat. Pour obtenir ce grade de M1, les étudiants de la filière santé n'étant pas dans un réel système LMD, doivent valider 30 ECTS en dehors de leurs études « principales » via des UE qui par exemple en Biologie Humaine sont découpées en UE « théoriques » de 9 ECTS et UE « pratiques » (= mémoire biblio ou stage de recherche ou TP) de 6 ECTS. Lors d'une année universitaire, les étudiants peuvent valider classiquement 1 UE théorique + 1 UE pratique donc 15 ECTS. Il faudra donc 2 années universitaires pour obtenir les 30 ECTS « eq M1 », ces 30 ECTS s'ajouteront aux 30 ECTS obtenus par la validation de la 4^{ème} année des études de santé.

Pour les étudiants de la filière Internat se pose le problème de l'intrication entre ces UE de M1 et leurs UELC de préparation au concours d'internat puisque toutes ces UE ou UELC sont organisées le jeudi après-midi. Cela ne pose pas de problème en 2^{ème} année (pas d'UELC Internat) mais en pose un ensuite puisque en 3^{ème} et 4^{ème} années ces étudiants ont des UELC préparant aux concours. Jusqu'à cette année, nous leur conseillons de prendre une UE de M1 en 3^{ème} année si possible organisée le samedi matin (UE RB5 de biologie humaine), cependant tous les étudiants de la filière (80-100 étudiants) ne pouvant suivre cette UE. De ce fait, les étudiants de la filière internat ont des difficultés pour valider leur 2^{ème} partie d'UE de M1 (si UE de M1 validées en 2^{ème} année) tout en préparant le concours d'internat.

De ce fait, la réforme de la 5A Internat a été mise à profit pour créer une UE « Recherche » permettant de répondre aux directives nationales et permettant en même temps d'obtenir des « ECTS M1 » parce qu'elle contient des enseignements communs avec un UE de Biologie Humaine (UE RB30). Cette UE dispensée au 2^{ème} semestre de 5A, permettra donc de valider la 2^{ème} partie du grade M1 (1ère partie en 2^{ème} année) évitant ainsi les problèmes d'emploi du temps en 3^{ème} année évoqués plus haut.

Maquette validée avant l'été 2014

Ainsi une première maquette a été proposée dans laquelle figuraient 3 ECUE :

- ECUE remise à niveau en LCA (3 ECTS) : ouverte qu'à nos étudiants de Pharmacie, permettant d'avoir le même niveau que leurs collègues médecins et odontologie qui ont un enseignement en FCB plus développé.

- ECUE LCA niveau 2 (2 ECTS): ouverte à l'ensemble des étudiants de santé et faisant partie de l'UE RB30
- ECUE Initiation à la recherche biomédicale (4 ECTS): ouverte à l'ensemble des étudiants de santé et faisant partie de l'UE RB30, les étudiants par petits groupe encadré par un tuteur, collaborent à un projet de recherche clinique et présentent les résultats sous la forme d'un poster.

Cette maquette avait été présentée en commission de pédagogie en avril et validée lors d'un CA de l'ISPB avec les MCC présentés en globalité par Nadia Walchshofer.

Nouvelle maquette UEC3 présentée au CA de l'ISPB du 23/09/14

A la rentrée, lors de la modélisation de l'UEC3 sur Apogée, un problème a été observé : la maquette de l'UE RB30 rédigée par la composante Biologie humaine comportait des ECUE « équivalents » aux ECUE de l'UE C3 mais affectés d'un nombre d'ECTS différents :

ECUE LCA perfectionnement (équivalent de l'ECUE LCA niveau 2 de notre 1^{ière} maquette) comporte 3 ECTS alors que nous avons mis 2 ECTS dans notre maquette. Idem pour l'ECUE « Projet tutoré » (équivalent à l'ECUE « Initiation à la recherche biomédicale » de notre 1^{ere} maquette) : 6 ECTS pour biologie humaine contre 4 ECTS pour notre maquette. Etant donné qu'en réalité il s'agissait bien pour nos étudiants et nos enseignants des mêmes ECUE (ISPB et BH), il fallait que le nombre d'ECTS corresponde.

Autre problème : le nombre d'étudiants susceptibles de participer à l'UEC3 étant supérieur au nombre d'étudiants en pharmacie pouvant valider l'UE RB30 (capacité maximale de 50 étudiants en santé), il fallait trouver une solution permettant de valider l'UEC3 pour les étudiants non acceptés en Biologie humaine (a priori cette année 15 médecins + 35-40 pharmaciens).

La nouvelle maquette proposée en fonction des différentes considérations expliquées au-dessus est :

UEC3 = ECUE « remise à niveau LCA » de 3 ECTS (12h CM, 14h ED, 0h TP) + ECUE « projet tutoré » de 6 ECTS (10h CM, 14h ED, 30h TP (comme dans la maquette de biologie humaine)).

Pour l'ECUE projet tutoré, les étudiants auront 2 possibilités :

- Soit ECUE projet tutoré « Biologie Humaine » (cette ECUE fait partie de l'UE RB30 de biologie humaine)
- Soit ECUE projet tutoré « ISPB »

Les étudiants ayant déjà leur grade de M1 seront automatiquement inscrits à l'ECUE projet tutoré « ISPB ». Les autres pourront être inscrits à l'ECUE projet tutoré « Biologie Humaine » dans la limite des places disponibles. Les critères de choix seront le choix de l'étudiant de s'inscrire ou non en biologie humaine à l'UERB30 (frais d'inscription = 168 euros), puis la validation antérieure d'une première partie du grade M1, puis le classement au concours d'Internat. Tous ceux qui n'auront pu rejoindre cette ECUE « BH » seront basculés sur l'ECUE « ISPB ». Ces derniers devront valider d'autres UE de M1 pour obtenir leur grade M1.

En conclusion, une nouvelle maquette de l'UEC3 est présentée au CA de l'ISPB avec 2 des 3 ECUE prévues au départ mais sans changement du contenu pédagogique de ces ECUE. La 3^{ème} ECUE (LCA perfectionnement) qui a disparu de la maquette de l'UEC3 n'est présente que dans la maquette de l'UE RB30 de Biologie Humaine.

T. LOMBERGET dit qu'il y a un télescopage entre UE de BH et celle de pharmacie, le jeudi après-midi d'où un absentéisme des étudiants Il faudrait une réflexion globale également sur la 3^{ème} et 4^{ème} année pas uniquement sur l'internat. De plus, il n'y a pas d'autre marge de manœuvre pour les autres UE de BH.

C.VINCIGUERRA explique que pour l'internat, les étudiants préparent le concours en 3^{ème} et 4^{ème} année ; c'est pourquoi nous leurs proposons de faire une UE de M1 en 2^{ème} année et finir en 5^{ème} année.

Q. BECHERAS souligne qu'il n'y aura plus de télescopage car l'UE de M1 sera effectuée en 5^{ème} année.

C.VINCIGUERRA répond que le choix restera présent sur la 2^{ème} année ; il faut commencer à valider le M1.

Q. BECHERAS pense que cette proposition ne valide que $\frac{3}{4}$ du M1.

K. CHIKH répond qu'en plus il faut faire le stage RB25 ou RB26

Les étudiants demandent si la moitié du M1 se fait en 2^{ème} année et la moitié en 5^{ème} année, s'il n'a pas été fait la première moitié en 2^{ème} année comment faire pour valider le M1

C.VINCIGUERRA répond que cela est possible de finir pendant l'internat.

N. WALCHSHOFER souligne que normalement le CEVU n'accepte pas que des ECTS identiques soient validés sur deux composantes ; or les ECTS de BH valident à la fois la 5^{ème} année et une partie du M1 de BH.

K. CHIKH répond que ce qui a été présenté est une adaptation de la maquette proposée en commission de pédagogie pour mutualiser avec BH et que le CEVU encourage la mutualisation.

Le vote des membres du conseil portent sur la validation de la modification :

1 voix contre, 8 abstentions, 13 voix pour

N. WALCHSHOFER souligne que la maquette sera revue en commission de pédagogie pour l'année prochaine.

6 - Les points de la partie B sont adoptés à l'unanimité (MCC Master ISM ; Validation de la composition des commissions de travail du conseil ISPB) (Annexe 7).

7 - Informations générales et questions diverses

C.VINCIGUERRA précise qu'une journée de mobilisation le 30 septembre 2014 a été décidée avec la présence de tous syndicats, de l'ordre, des associations étudiantes, de la conférence des doyens. Il n'y aura pas de cours le matin afin qu'il y ait un rassemblement sur les marches devant la faculté des étudiants, enseignants, des pharmaciens officinaux pour protester contre le projet de loi de finance touchant l'officine. Un communiqué de presse va être fait pour soutenir cette action signalant que nous nous associons aux demandes de la profession. La mobilisation est au niveau national.

M. PERIMONY demande si les étudiants doivent faire leur propre communiqué de presse.

C.VINCIGUERRA répond affirmativement.

M. PERIMONY indique qu'il a assisté à la réunion des différents syndicats de la profession et qu'après discussion, il a été voté la mobilisation des pharmaciens sur une demi-journée. Les étudiants souhaitent qu'il soit vérifié les emplois du temps afin de libérer tous les étudiants de cours car les étudiants de 4^{ème} année ont des cours d'anglais programmés de 13 h à 14 heures.

La séance est levée à 21 h.